

Compte- rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire de Séance : Régis VAULLERIN

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du processus TIG (Travail d'Intérêt Général)
- Validation du programme voirie 2021
- Motion de maintien des soins
- Bilan financier de la réhabilitation du logement de Bourgneuf
- ONF vente parcelles invendues 2020
- Questions diverses

- **Présents** : Gilles BENOIT, Claudine CHEMIERE, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Ludovic MAHÉ, Régis MENNESSIER, Denis PEAUDECERF, Pascal RENARD, Régis VAULLERIN, Jean-Baptiste QUINDROIT, Chrystél GOND, Sébastien CHABOT, Françoise JACQUET, Dominique PERRAGUIN, Astrid COTTÉ

- **Absentes** : Germaine DE BENGY, Marie-Alvina SKURA

- **Absentes avec pouvoir** : Anita GUINARD-AKRETCHÉ pouvoir à Claudine CHEMIERE
Marie CALURAUD pouvoir à Angélique HUET

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

Approbation du compte- rendu du Conseil Municipal du 07 octobre 2021

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte- rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Présentation du processus TIG (Travail d'Intérêt Général)**

Mme Céline VEREECKE, référente territoriale auprès de l'Agence Nationale du Travail d'Intérêt Général, nous présente le processus afin d'accueillir des TIG au sein des collectivités.

➤ **Validation du programme voirie 2021**

L'objectif de la Mairie étant de poursuivre de façon régulière l'entretien de l'ensemble de la voirie communale, il est alloué au budget une somme afin d'effectuer ces travaux

Suite à la consultation et analyse par ICA (Ingénierie Conseil en Aménagement) notre maître d'œuvre sur les 5 entreprises ayant répondu à la consultation. Monsieur le Maire énonce toutes les propositions à l'ensemble du Conseil.

ICA propose à la Commune de retenir l'offre de la SAS AXIROUTE pour un montant de 53 713,85 € HT.

Le Conseil municipal accepte avec 1 abstention (Jean-Baptiste QUINDROIT ne prenant pas part au vote) et 17 voix pour :

- le choix de l'entreprise
- donne son accord pour engager les travaux
- autorise le Maire à signer les devis

➤ **Motion de maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur**

□

Monsieur le Maire fait lecture de la motion à l'ensemble du Conseil

Vu les annonces formulées dans le cadre du Ségur de la santé,

Vu le vœu du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges relatif à la démographie des urgentistes sur le département du Cher,

Vu la désertification médicale du département en hospitalier et en professionnel de ville, ainsi qu'en personnel soignant dans son ensemble,

Vu l'insuffisance des capacités d'accueil des patients dans le fonctionnement quotidien et l'impossibilité de les maintenir en milieu sécurisé dans des conditions de qualité et de considération humaine, au niveau du Centre Hospitalier,

Vu le manque flagrant de tous les professionnels : urgentiste, anesthésiste et équipes soignantes dont infirmières et aides-soignantes,

Vu l'absence d'unité suffisante de dialyse, de soins palliatifs, de réanimation,

Vu le vieillissement de la population dont une partie est captive, pouvant difficilement se déplacer

Considérant les conséquences de la mise en place du numerus clausus sur les formations professionnelles et malgré les orientations d'ouverture dont les effets hypothétiques ne seront appréciés que dans 10 à 15 ans, selon les spécialités,

Considérant la défaillance (du fait du manque de professionnels et du nombre de lits) d'accès pour tous à une prise en charge localement, cause d'une inégalité des chances pour chacun,

Considérant l'impossibilité pour certains de bénéficier de soins localement, obligeant les transferts hors département,

Considérant l'insuffisance du maillage sur l'ensemble du territoire,

Considérant l'aggravation de cette situation inacceptable mettant en danger la vie de nos concitoyens en état de besoin, dans le quotidien, et encore plus en période de tension de pandémie,

Le **Conseil municipal de Saint Eloy de Gy** demande aux autorités gouvernementales et aux autorités de santé :

La garantie d'accès permanent aux soins urgents de qualité et à leur suivi, ainsi qu'aux différentes spécialités sur place, aujourd'hui insuffisamment dimensionnées,

La mise en œuvre d'un plan régional de formation et d'installation des professionnels (urgentiste, anesthésiste, néphrologue et équipes soignantes dans leur ensemble) en fonction des besoins de la population et non sur décision administrative

L'augmentation très significative des professionnels et de leur formation, pour notre département et notre région

Le renforcement des plateaux techniques, très rapidement, type unité de dialyse, soins palliatifs... et du nombre de lits,

La mise en place d'une concertation des élus et des professionnels effectifs au niveau régional et ce rapidement,

La mise en place d'une première année de médecine sur Bourges, témoin d'une volonté de sensibilisation à l'ancrage des vocations médicales locales

Le renforcement des moyens pour les hôpitaux périphériques, pour faire face à des formations validantes pour nos professionnels de santé

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide d'adopter la motion

- 1 abstention (Monsieur Régis MENNESSIER ne prenant pas part au vote)
- 17 voix pour

➤ **Bilan financier de la réhabilitation du logement de Bourgneuf**

□

Monsieur Olivier DE BRIE expose le bilan financier du logement locatif de Bourgneuf

Coût total des travaux : 182 500,00 €

Subvention de la Région : 33 000,00 €

Coût pour la Commune : 149 500,00 €

➤ **ONF vente parcelles invendues 2020**

□

Monsieur le Maire explique : suite à la demande de Monsieur TOUZET de l'ONF, les parcelles martelées que nous avons en portefeuille et dont la destination de commercialisation doit être modifier.

Le mode de commercialisation sera une vente en bois façonnés « gré à gré/contrat » pour les parcelles suivantes :

Parcelle	Nature de la coupe	Estimation Volume total (m3)	Surface (ha)	Coupe ré-glée (Oui/non)	Vente Bois façonnés	Partie l'ONF	
					Gré à gré-contrats	Année EA	N°Etat Assiette (ONF)
9	APB	85	2,59	oui	x	2021	2414
10	EMC	331	7,22	oui	x	2021	2415
11A	EM	50	1,12	oui	x	2019	3181
11B	RCV	177	33,05	oui	x	2019	3022
12B	RCV	429	8,05	oui	x	2019	3023
3A	ABM	223	3,25	oui	x	2019	3017
3B	RCV	536	4,04	oui	x	2019	3018
5A	ABM	94	3,42	oui	x	2019	3019
5B	RA	629	1,92	oui	x	2019	3020

Le Conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité

-accepte la vente en bois façonnés « gré à gré/contrat »

-donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

➤ Questions diverses

-Ouverture d'une classe à l'école du bourg (CE2) à partir du 08/11/2021

-Monsieur le Maire rappelle les dates des élections

- **Présidentielles les 10 et 24 avril 2022**

- **Législatives les 12 et 19 juin 2022**

-

-Monsieur Jean Baptiste QUINDROIT annonce la réunion de samedi 06 novembre afin de définir une date pour l'organisation et l'installation des décorations de Noël.

-Monsieur Ludovic MAHÉ annonce la distribution du bulletin municipal la dernière semaine de décembre et demande à l'ensemble du Conseil de répondre présent.

-Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil à anticiper et réfléchir aux futurs travaux qui seront à mettre au budget 2022.

-Madame Yolaine LAUGERAT informe que suite à la réunion du 18 octobre le projet cantine/garderie est à l'étude par l'Agence d'Ingénierie, étude en 2022 concrétisation 2023.

-Monsieur le Maire annonce suite à la réunion des adjoints il avait été proposé l'inauguration de la rue de la Mairie, il est donc demandé à l'ensemble du Conseil de se prononcer :

-4 voix contre

-14 voix pour

L'inauguration est donc retenue il reste une date à définir, et les invitations à faire, il est demandé une mobilisation de l'ensemble du Conseil.

- Madame Claudine CHEMIERE annonce que la distribution des colis de Noël de nos aînés se fera le 18 décembre l'ensemble du CCAS est mobilisé mais les bonnes volontés sont toujours les bienvenus.

-L'antenne GSM de Bourgneuf est opérationnelle

-Téléthon le **samedi 4 Décembre**

randonnées VTT, pédestre 6 et 8 km, promenade en poney, vente de crêpes, vente de différents objets

-Vœux du Maire le **samedi 8 Janvier à 19 h**

Prochain Conseil municipal : **Jeudi 02 décembre**

La séance est levée à 21h 50

Le secrétaire

Régis VAULLERIN

Le Maire

Gilles BENOIT

Les Membres

